

## Concertation préalable du 24 août au 30 septembre

# PROJET DE DISPOSITIF D'ACCROISSEMENT DE CAPACITÉ DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BAIE-MAHAULT

**ANNULATION** Compte tenu du contexte sanitaire, la réunion publique prévue le lundi 7 septembre est annulée.

En complément,

Des « stands de voisinage » vont être mis en place à proximité des habitations dans le secteur du centre pénitentiaire (SCPHLM, lotissement privé, SIG), respectivement le lundi 7, le mardi 8 et le mercredi 9 septembre 2020 de 16h à 18h. Compte tenu des circonstances sanitaires, l'accès est réservé en priorité aux résidents, qui seront accueillis individuellement.

Les temps d'échanges avec toutes personnes souhaitant s'exprimer sur la concertation sont maintenus, lors des 2 permanences au service urbanisme de la mairie de Baie-Mahault, le 11 septembre de 9h à 12h et le 23 septembre de 9h à 12h (place Childeric Trinquereur, 97122 Baie-Mahault) ;

## Les modalités d'information et de contribution écrites restent inchangées :

### Pour s'informer

#### Le dossier de concertation

Il est consultable :

- ▶ aux heures d'ouverture au public dans la mairie de Baie-Mahault.
- ▶ sur le site internet de l'APIJ : [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)
- ▶ sur le site de la concertation publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/2030>

#### Le dépliant de la concertation

Il est disponible :

- ▶ en mairie de la commune de Baie-Mahault.
- ▶ sur les sites internet de la concertation publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/2030> et de l'APIJ : [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)

#### Le site internet de l'APIJ

Une page internet dédiée au projet a été créée sur le site internet de l'APIJ : [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)

### Pour s'exprimer

Le registre dématérialisé, accessible sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2030> pendant toute la durée de la concertation.

- ▶ Un registre papier, mis à disposition du public pendant toute la période de concertation, aux heures d'ouverture au public dans la mairie Baie-Mahault.
- ▶ Il est également possible de donner son avis ou de poser des questions sur le projet par voie postale à l'adresse suivante :

#### Agence Publique Pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)

Service foncier et urbanisme  
DAC du centre pénitentiaire de Baie-Mahault  
Concertation préalable  
Immeuble Okabé  
67 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin Bicêtre

- ▶ Ainsi qu'au garant par voie dématérialisée, à l'adresse e-mail suivantes : [roger.annicette@garant-cndp.fr](mailto:roger.annicette@garant-cndp.fr) et par voie postale, à l'adresse : Monsieur Roger ANNICETTE – Sainte Geneviève – 97131 Petit-Canal